

DESCRIPTION DE FONCTION RESPONSABLE DE L'ATELIER CHANTIER

1. MISSION

Le responsable de l'atelier chantier organise son travail autour de trois missions :

- les chantiers d'utilité publique : travaux d'entretien et d'aménagement du bâtiment et des extérieurs
- les travaux de conciergerie des locaux de Semo Reper et l'entretien des outils de l'atelier chantier
- les démarches de recherche de place de formation

Le but du poste est d'initier les participants au monde du travail. Le responsable de l'atelier chantier veille particulièrement à structurer l'espace de travail des participants afin de leur procurer la sécurité et la tranquillité, indispensables aux différents apprentissages. Il tient compte des projets individuels et des spécificités des participants (âge, sexe, culture, etc.).

Le travail se subdivise en deux étapes :

- un travail d'approche des différentes techniques en fonction des commandes des chantiers (peinture, maçonnerie, bois, métal)
- la réalisation et la concrétisation de chantier d'utilité publique

2. RESPONSABILITES / TACHES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES

- attribuer dans l'organisation de l'activité des participants, une priorité impérative aux démarches de recherche de formation.
- encadrer les participants dans les activités quotidiennes des chantiers d'utilité publique
- enseigner de nouveaux gestes professionnels
- observer régulièrement le participant dans son activité, afin de lui donner des retours hebdomadaires sur l'ajustement de ses ressources et attitudes professionnelles
- déterminer des projets et établir des buts pour et avec les participants, en collaboration avec l'équipe
- respecter et appliquer les directives, procédures et exigences du système qualité
- rendre compte de ses observations à l'équipe
- participer à l'évaluation du participant quant à son projet de vie professionnelle, voire personnelle lors des réunions hebdomadaires
- gérer les parties matérielles et administratives des chantiers et veiller à l'entretien des locaux, du matériel, des outils et des bus
- prévoir et préparer les diverses activités et assurer le bon déroulement de la journée de travail
- rechercher de nouvelles activités ou des nouvelles méthodes de travail
- prospector de nouveaux chantiers auprès d'associations à but non lucratif

- créer et entretenir un réseau nécessaire au bon fonctionnement des chantiers
- impliquer le réseau professionnel dans la recherche de place de formation pour les participants
- gérer et exécuter les travaux de conciergerie des locaux et des environs
- collaborer avec les autres secteurs de l'Association Reper et le réseau institutionnel, professionnel et social
- participer et s'impliquer lors des réunions d'équipe hebdomadaires
- participer et s'impliquer lors de l'assemblée générale annuelle de l'association
- participer et s'impliquer dans sa propre formation continue
- participer et s'impliquer lors des séances de supervision

3. POUVOIR DE DECISION CONFERE A CE POSTE

Le responsable de l'atelier chantier a la responsabilité de la gestion des chantiers d'utilité publique et de la conciergerie des locaux du semestre de motivation et des environs. Il doit annoncer au responsable du Semo tous les chantiers d'utilité publique avant le début des travaux.

Il a les compétences pédagogiques nécessaires pour organiser le travail des participants afin de leur conférer les attitudes et gestes indispensables à l'apprentissage.

4. REPARTITION DES RESPONSABILITES

Le composant (ORG-008) « Répartition des responsabilités » stipule de manière précise, par groupe d'activités et activités détaillées, le rôle et les limites de compétences de chaque fonction. Il constitue un annexe indissociable de la présente définition de fonctions.

5. EXIGENCES PROFESSIONNELLES ET COMPETENCES REQUISES

5.1 Formation requise

Maître socio professionnel (HES ou ARPIH) ou éducateur social (HES ou ARPIH) avec CFC dans le bâtiment.

5.2 Compétences et capacités

- psychologiques permettant de cerner le participant, d'établir, d'évaluer et de proposer un projet qui permette d'augmenter son autonomie
- pédagogiques favorisant une transmission de savoir et savoir-faire professionnels adaptés aux besoins du participant et aux particularités de l'activité de l'atelier chantier
- professionnelles dans les professions du bâtiment (maçonnerie, bois)
- sens de l'organisation et goût des responsabilités
- d'écoute, de tolérance, de respect d'autrui
- esprit d'initiative, flexibilité
- d'observation, d'analyse et de synthèse
- attrait pour le travail d'équipe et esprit de collaboration

Créé par :	Approuvé par : GM	En vigueur dès : 15.05.2005	ORG-006 Descriptif de fonction Responsable Atelier Chantier	Mise à jour : V2-18.08.2008	Page 2/3
------------	----------------------	--------------------------------	--	--------------------------------	----------

- intérêt et ouverture pour les questions socio professionnelles

6. DIVERS

Respecter les devoirs de discrétion et de confidentialité.

En cas de litiges professionnels, la convention collective de travail (INFRI - FOPLS) est appliquée. En cas de litiges internes, le Responsable de l'atelier chantier peut s'adresser au représentant du personnel, via le comité de l'Association.

Créé par :	Approuvé par : GM	En vigueur dès : 15.05.2005	ORG-006 Descriptif de fonction Responsable Atelier Chantier	Mise à jour : V2-18.08.2008	Page 3/3
------------	----------------------	--------------------------------	--	--------------------------------	----------